



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**WARA affirme la notation de SIFCA à « BBB+ » en juillet 2019. La perspective est ramenée de « positive » à « stable ».**

Dakar - Le 30/07/2019

West Africa Rating Agency (WARA) affirme la notation de long terme de SIFCA à « BBB+ », en grade d'investissement, tandis que sa notation de court terme est « w-4 ». En revanche, la perspective attachée à ces notations passe de « positive » à « stable ».

Simultanément, sur son échelle internationale, WARA assigne à SIFCA les notations et perspective suivantes : iB+/Stable/iw-5.

Fondée en 1964 à Abidjan, SIFCA est le premier employeur privé de Côte d'Ivoire (avec plus de 33 000 employés), et l'un des fleurons agro-industriels de la sous-région opérant dans les domaines du caoutchouc naturel, de l'huile de palme et du sucre.

Ces notations reflètent : (i) la position de leader de SIFCA sur ses activités de référence ; (ii) Une bonne gouvernance du groupe agro-industriel, fort d'une vision et d'une stratégie claires, renforcées par un soutien permanent de ses actionnaires ; (iii) Sur le long terme, une demande mondiale de caoutchouc naturel et d'huile de palme soutenue ; (iv) la transformation progressive de SIFCA en un groupe agro-industriel plus recentré et mieux organisé ; et (v) La poursuite, en bas de cycle, des politiques d'investissement et de réduction de coûts afin de renforcer la résilience du groupe face à la volatilité des cours.

En revanche, la notation de SIFCA est contrainte par : (i) la dépendance aux cours mondiaux du caoutchouc naturel et de l'huile de palme ; (ii) la difficulté pour le groupe d'imposer des produits finis dérivés de l'huile de palme sur le marché ivoirien sous une marque à forte valeur ajoutée ; (iii) Quelques faiblesses opérationnelles notamment au niveau de la qualité des processus industriels ; et (iv) un environnement opérationnel instable, animé par des dissensions

politiques récurrentes pesant sur le bon développement du pays.

La notation de contrepartie de SIFCA ne bénéficie d'aucun facteur de support externe. Toutefois, l'opinion de WARA quant à la solvabilité de SIFCA tient compte des bénéfices multiples que tire le Groupe des relations étroites qu'il entretient avec ses actionnaires stratégiques.

**Une amélioration de la notation de SIFCA est tributaire :** i) d'une hausse significative et durable des cours mondiaux pour les filières caoutchouc et huile de palme ; ii) la poursuite du processus de strict contrôle des coûts ; iii) du succès des plans d'investissement nécessaires pour moderniser l'outil industriel et augmenter les capacités de production actuelles ; iv) de la saturation de l'outil de production avec des intrants de bonne qualité ; et v) du développement de produits finis oléagineux portés par une ou plusieurs marques fortes sur le marché local et régional à même de mieux cristalliser les marges de cette filière.

**Une détérioration de la notation de SIFCA serait la conséquence :** i) de la baisse significative et durable des cours du caoutchouc naturel et d'huile de palme ; ii) de la perte de parts de marché de SIFCA sur ses activités de référence ; iii) d'une nouvelle crise politique affectant la Côte d'Ivoire ; iv) de retards ou contraintes rédhibitoires en matière d'investissements destinés à moderniser et/ou augmenter les capacités de production ; ou v) d'un recours à l'endettement que WARA jugerait excessif, voire difficilement soutenable à long terme.

La perspective attachée à la notation de SIFCA est ramenée à **stable**. WARA justifie cette perspective par la baisse prononcée des cours du caoutchouc naturel et de l'huile de palme sur l'exercice 2018 ainsi que l'absence de remontée durable prévue sur 2019. Les investissements récents et à venir du Groupe sont nécessaires

pour abaisser de manière incrémentale son seuil de rentabilité et réduire sa dépendance aux cours mondiaux. Par cette perspective stable, WARA exprime son opinion que la notation actuelle de SIFCA contient autant de possibilités de rehaussement que de risques d'abaissement, en l'absence de la contrainte d'un quelconque plafond national.

La méthodologie de notation que WARA utilise pour la notation de SIFCA est la méthodologie de notation des entreprises industrielles et commerciales ; publiée en juillet 2012, puis révisée en janvier 2019 ; elle est disponible sur le site Internet de WARA : [www.wara-ratings.com](http://www.wara-ratings.com)

Les sources d'information utilisées par WARA pour la conduite de la notation de SIFCA sont principalement les informations privatives obtenues lors des échanges avec le management de SIFCA, au cours du mois de mars 2019. Ces informations, couplées à des sources publiquement disponibles, sont considérées par WARA comme pertinentes et suffisantes pour la conduite de la notation de SIFCA.

Enfin, WARA précise que la notation de SIFCA est sollicitée et participative, c'est-à-dire qu'elle fait suite à une requête en notation de la part de SIFCA, et que l'équipe dirigeante de la société a pris part active aux échanges avec les équipes analytiques de WARA.

La note de SIFCA de « BBB+ » est donc deux crans au-dessus de la note acceptée par CREPMF pour émettre des titres obligataires sans garantie.

Le rapport de notation complet est disponible sur le site internet de WARA : [www.wara-ratings.com](http://www.wara-ratings.com).

**CONTACT**

Landry TIENDREBEOGO

Analyste principal

[Landry.tiendrebeogo@rating-africa.org](mailto:Landry.tiendrebeogo@rating-africa.org)

+221 33 824 60 14 | +226 70 66 06 12